SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École secondaire Jeanne Mance
13 mars 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Jeanne Mance tenue le 13 mars 2025 à 18h au 4240, rue De Bordeaux à Montréal.

Sont présents :

Parents : Armandine Siess, Virginie Fortin, Cathy-Soleil Cyr-Racine et Bernard Bazouamon.

Membres du personnel : Geoffroy Matte Bossé (enseignant), Isa Boulianne (enseignante) et Mathieu Durelle (enseignant).

Élèves : Nour Belkhodja, Grégoire Bouchard

Représentant(s) de la communauté : Clément Blondeau (CODEM), Joëlle Dalpé (Plein Milieu)

Sont invités à la séance :

Directeur: Olivier Roy

Sont absents :

Leslie Bellessa (parent), Geneviève Fortier (enseignante), Véronique Émery (parent), Caroline Béliveau (enseignante), Anne Reigner (psychoéducatrice), Nadia Idres (technicienne en documentation) et Amélie-Shuka Gadbois-Blanchette (enseignante)

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM** *(5 minutes : 18h05)*

La présidente, madame Virginie Fortin, déclare la séance ouverte. Il est 18h06.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** *(5 minutes : 18h10)*

Ordre du jour proposé :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum *(5 minutes : 18h05)*
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour *(5 minutes : 18h10)*
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (6 février 2025) *Signature de la présidence (10 minutes : 18h20)*
4. Parole au public *(15 minutes : 18h35)*
5. Examen du 21 mars *Approbation (10 minutes : 18h45)*
6. Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) *Approbation (15 minutes : 19h20)*
7. Consultation du CÉ sur deux Politiques CSSDM (Démocratie scolaire; Contribution financière des parents) *Consultation (30 minutes : 19h15)*
8. Points d'information *(45 minutes : 20h00)*
   a. Direction
   b. Personnel enseignant
   c. Membres de la communauté
   d. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
   e. OPP (s'il y a lieu)
   f. Divers
      8.6.1 Achat des livres et paiement directement par les parents
      8.6.2
      .
9. Levée de la séance *(20h00)*

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par monsieur Nour Belkhodja que l'ordre du jour soit adopté, avec le point ajouté au varia.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-13/03/2025)

3. **Approbation du procès-verbal de la dernière séance (6 février 2025)**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Virginie Fortin et appuyé par madame Armandine Siess que le PV de la réunion du 6 février soit approuvé avec les correctifs demandés.

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

4. **Parole au public** Interne

Il n'y a aucun membre du public.

5. **Examen du 21 mars Approbation** *(10 minutes : 18h45)*

Une examen de français esy prévu vendredi le 21 mars pour l'ensemble des élèves de l'école.
La durée de l'examen est de 3 heures ou 3h15, avec le tiers-temps on parle de 4h20.
Le contenu de l'examen est à la discrétion du professeur (compréhension d'un texte ou production écrite).

Monsieur Roy demande une levée des cours en après-midi le 21 mars.

Madame Siess demande si toutes les écoles demandent une levée de cours dans cette situation. Elle est étonnée par cette pratique. Monsieur Roy dit que non, que c'est à la discrétion de chaque école. Il y a eu des questionnements à travers le Québec dans certains CE, car cette pratique ne respecte pas les 180 jours d'école (obligation légale).

Il y a une réflexion concernant les séries d'examens actuellement. On se demande si ces examens ne devraient pas être faits en classe, sauf pour les examens du ministère, car l'approche par compétences n'est pas cohérente avec cet arrêt pour tenir un examen. Cependant, cela constitue pour les élèves une pratique aux examens du ministère.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Nour Belkhodja et appuyé par monsieur Mathieu Durelle que les cours soient levés l'après-midi du 21 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-13/03/2025)

6. **Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) Approbation** *(15 minutes : 19h20)*

Il y a plusieurs sorties à approuver ce soir. Monsieur Roy nous les présente.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Nour Belkhodja et appuyé par madame Armandine Siess que les sorties éducatives proposées soient approuvées.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-13/03/2025)

7. **Consultation du CÉ sur deux Politiques CSSDM (Démocratie scolaire; Contribution financière des parents) Consultation** *(30 minutes : 19h15)*

Monsieur Roy nous présente la consultation que la CSSDM fait actuellement auprès des conseils d'établissement.

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

L'adoption finale de ces politiques doit être fait le 14 mai par la CSSDM.

Nous sommes consultés sur 2 politiques :

- Politique sur la démocratie scolaire
- Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bazouamon que tous les membres du CÉ prennent connaissance des documents et qu'on revienne avec nos questions lors du prochain CE prévu le 3 avril 2025. Monsieur Durelle appuie.

Le formulaire de consultation devra être envoyé au plus tard le 18 avril 2025 à la CSSDM.

Madame Fortin demande si on peut facturer directement les parents sur l'état de compte pour les cahiers d'exercices nécessaires en classe?

Monsieur Roy nous présente les principaux *changements dans la politique relative aux contributions :*

- Toutes les activités pédagogiques doivent être gratuites
- Les parents d'un groupe d'élèves qui n'aurait pas utiliser un cahier à 80% à la fin de l'année scolaire seront remboursés pour le cahier (critères à déterminer)
- Tous les frais (principalement surveillants de dîner) seront absorbés par la CSSDM pour les premiers 18 mois lors de la délocalisation d'une école
- La ristourne de taxes reçue par la CSSDM devra être déduite des frais facturés aux parents
- La contribution volontaire devra faire l'objet d'un document distinct de la facture

8. **Points d'information** *(45 minutes : 20h00)*
   8.1. Direction

Suivi sur les voyages scolaires aux USA

Monsieur Roy a relancé à quelques reprises le secrétariat général et le service des communications de la CSSDM et il a finalement reçu une réponse. On lui a transmis une lettre envoyée à un parent par la direction générale de la CSSDM.

Pour la CSSDM, la décision concernant le maintien, la modification et l'annulation des voyages scolaires aux USA appartient aux conseils d'établissement. Or, nous savons que si c'est le CE qui annule le voyage, les parents ne seront pas remboursés par les assurances. Les assurances rembourseront seulement si c'est la CSSDM qui demande l'annulation.

Monsieur Bazouamon dit qu'il en a été question dans une rencontre au comité de parents de la CSSDM. Il a été dit qu'il serait opportun de déplacer ces voyages scolaires au Québec. La latitude est laissée à chaque CE.

Monsieur Roy nous présente une lettre reçue du voyagiste, Classe trotteur, qui s'occupe des deux (2) voyages scolaires aux USA de Jeanne Mance. Cette lettre mentionne qu'il s'agit d'une entreprise québécoise qui emploie plus de 90 employés. Ils se veulent rassurant sur la sécurité des jeunes. Ils mentionnent aussi que les sommes importantes versées jusqu'à maintenant pour les voyages ne sont pas remboursables. Un changement de destination n'est pas une option viable.

25 au 28 avril : New York – le voyage est payé au complet
Fin de semaine de la fête des patriotes : Washington – dépôt de 50% déjà fait par les parents et la demande du 2e dépôt approche

Madame Fortin ne peut pas cautionner qu'on fasse perdre le dépôt de tant de parents. C'est un non-choix, il faut maintenir les voyages dans ce contexte. Monsieur Roy mentionne que les enseignants sont toujours d'accord pour faire les voyages.

Résolution : Le CE déplore la non-prise de position par le CSSDM dans ce dossier, ce qui le place dans une position délicate face aux parents ayant déjà déboursé des sommes pour le voyage de leur enfant. Le CE propose qu'une lettre soit adressée à Madame Gélinas de l'agence Classe Trotteur mentionnant que nous sommes insatisfaits de la position de l'entreprise dans ce dossier. Le CE est préoccupé par les enjeux de sécurité aux USA qui pourraient avoir un impact sur les jeunes qui voyagent. À l'avenir, il serait apprécié que lors de la préparation d'un voyage scolaire (négociation du contrat), il y ait une option B comme destination prévue.

La direction mentionne tout de même que la décision revient au CE, il ne s'agit pas d'une décision légale qui appartient à la direction générale. La direction offre au CE de se faire le porteur de leur message.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Virginie Fortin et appuyé par monsieur Nour Belkhodja que la lettre soit envoyée à Madame Gélinas.

Suivi sur les absences des enseignants

Poste de Madame Vallières (anglais) : Pas comblé encore. Madame Zaitoute assure l'ensemble de la préparation pour les suppléants.
Poste de Madame Gemme (mathématiques 2e secondaire) : Même situation. Ce sont deux (2) enseignants de maths à temps partiel qui se partagent les groupes à l'heure actuelle.

Monsieur Roy a réitéré au personnel enseignant qu'il est important de prévoir du travail pour les suppléants, même en cas d'absence de courte durée.

Suivi sur les différents enjeux de rénovations dans l'école : le terrain de basket extérieur et les parements de béton

Nous avons reçu des lettres de la directrice des ressources matérielles de la CSSDM.

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

Monsieur Roy a parlé au responsable de l'immobilier et il lui a demandé qu'il vienne voir l'état des toilettes. Le responsable a dit qu'il va se déplacer. Le budget est de 2 800 000$. Nous sommes tributaires du financement du gouvernement du Québec. Monsieur Roy mentionne que nous avons un budget pour du maintien de l'actif qui pourrait peut-être être utilisé pour cela. C'est à suivre.

Dans le plan, nous sommes à 60 millions de travaux à faire, une des plus grosses enveloppes au Québec.

8.2. Personnel enseignant
8.3. Membres de la communauté

Joelle Dalpé, Plein Milieu

Comité Prévention : Mise sur pied d'un comité qui était attendu depuis longtemps. Plusieurs intervenant se joindront : sexualité, toxicomanie, santé mentale, violence, intimidation (à discuter, à préciser) pour faire toutes sortes d'activités à l'école.

Quelques mauvaises nouvelles/enjeux : Certaines situations de violence faites par un petit groupe de jeunes (8-9 élèves) dans le secteur du Plateau (cela a débuté à l'école, mais maintenant c'est chez les commerçants, maison de jeunes, JM Court, autobus, etc.) Nous sommes à voir ce qu'on peut faire. Il y a eu intrusion, menaces de feu, vandalisme, etc.

Elle-O-Sports : Les élèves du programme seront mises de l'avant dans la campagne de financement du Centre Sablon. Elles seront filmer pour l'occasion et devront parler à la caméra.

Clément Blondeau, CODEM

Trouve ton emploi d'été : 25 jeunes de JM ont participé au programme d'emploi d'été et se sont qualifiés. C'est une excellente nouvelle. Il sera à la recherche d'emplois d'été pour eux dans les prochaines semaines.

Réfugiés/nouveaux arrivants/sans papier : Clément sait quelles démarches faire pour les nouveaux arrivants, les réfugiés, etc. Il peut donner un coup de main aux élèves de l'accueil avec les documents à compléter. Également, Clémentine, travailleuse de rue de Plein Milieu, peut donner un coup de main et elle peut faire des démarches.

Visite de la députée Ruba Ghazal et de La Presse à l'école : Visite prévue à la fin avril (21 avril?) pour souligner le travail des deux (2) entreprises étudiantes (gelée de pommettes qui a été vendue au parlement).

Lettre de la direction aux parents sur les accusations contre Ryan Michael Elahie : Nous trouvons la lettre vague et inquiétante. Elle manque d'informations sur la période où il aurait travaillé à l'école. Monsieur Roy mentionne qu'il y a été durant 9 mois (2023-2024). La CSSDM a envoyé un avis à toutes les écoles de ne pas embaucher cet individu.

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

Il a assisté à un match de basket à Jeanne Mance en janvier 2025 et il a pris des photos incongrues. Une entraineuse l'a signalé, il y a eu une enquête de police et il a été finalement été arrêté. Monsieur Roy rappelle qu'il n'a pas les coudées franches dans la rédaction des lettres envoyées aux parents, c'est le service des communications qui aide à rédiger et c'est la direction générale qui sanctionne.

Il rappelle que dans le cas de cet individu, il y a eu une absence d'empêchement dans son dossier et celui-ci était vierge. Même chose au CIUSS pour la partie bénévolat.

8.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

8.5. OPP (s'il y a lieu)

Recherche de financement pour la bibliothèque

1) Vente de signets (espace publicitaire derrière le signet), 1 pour 5$ et 3 pour 12$
2) Organisation d'un party littéraire avec le dévoilement des nouveaux plans de la bibliothèque

Madame Dalpé regarde les plans et demande s'il ne devrait pas y avoir un espace fermé pour faire des rencontres. Il y a une zone prévue, mais on n'a pas le budget pour avoir des portes de verre.

Madame Fortin mentionne qu'il est temps qu'il y ait un engouement plus fort pour ce projet, qu'il y ait une mobilisation, certains intervenants semblent peu mobilisés. Les enseignants présents au comité changent à chaque rencontre.

On doit prendre le momentum, il y a deux (2) architectes sur le projet ainsi qu'une mère qui est designer. Madame Fortin a appris aujourd'hui à la rencontre qu'il y avait un projet d'estrade à la bibliothèque. Pour elle, il manque un leadership de la part de l'école dans ce dossier. C'est monsieur Clavet qui est responsable du projet bibliothèque et l'école répond peu. Monsieur Roy va s'asseoir avec monsieur Clavet et il va rencontrer les membres du comité pour s'impliquer davantage. Il propose de se présenter à la prochaine rencontre du comité bibliothèque pour clarifier les choses et faire le lien avec toute l'équipe école par la suite.

Il reste encore 13 000$ de l'argent amassé il y a quelques années pour la bibliothèque par monsieur Amir Kadir. On ne peut pas prendre cet argent pour construire les estrades nous-mêmes. Il faut présenter les factures du fournisseur pour retirer l'argent.

Friperie

- Financement pour acheter des uniformes neufs pour les élèves des classes d'accueil – recherche de fonds auprès des commerces du quartier
- Réaménagement du local de la friperie – besoin de tablettes pour une meilleure organisation du local.

8.6.

8.7. Divers

8.6.1 Monsieur Roy nous informe que monsieur Clavet quittera la CSSDM à la fin de la présente année scolaire. Il a obtenu un poste de directeur adjoint dans un collège privé à la prochaine année scolaire. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ce nouveau défi.

8.6.2 ...

8.6.3

9. Levée de la séance

Il est 20h58, la séance est levée.

Virginie Fortin, présidente
03 AVR. 2025

Olivier Roy
Directeur
03 AVR. 2025

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction